

REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 DECEMBRE 2008

20 h 00 (convocations remises le 10 décembre 2008)

Étaient présents : J.L. THOMAS G.RIPEAUX R.LELIEVRE B.LEMASSON V.BOUJU B.LEBOUC C.FOUBERT D.GRAND D.LEBRETON R.DELAUNAY T.GUILLOUARD J.TRETON

Absents excusés : C.PICHEREAU M.RINGUENET-PECATE F.ADAM

1/ Signature du contrat enfance jeunesse avec la CAF et la MSA de la Mayenne,

M. le Maire est autorisé à signer le contrat enfance jeunesse avec la CAF de la Mayenne et la MSA Mayenne Orne Sarthe pour la période 2009-2010-2011

2/ Eclairage public (achat éventuel de deux lampes supplémentaires et suppression d'un candélabre)

M. le Maire expose que suite à des essais effectués dans la rue, il serait préférable de supprimer un candélabre (-2.420 € H.T) et d'ajouter deux lampes (+2.780 € HT+ 0.20 € H.T d'éco-tax) – ce qui représenterait un coût supplémentaire de 430,80 € TTC. A l'unanimité, les membres du Conseil Municipal ont accepté cette modification.

2bis/Désignation des représentants au sein de la Commission Local Energie (CLE)

M. le Maire expose que la dissolution des SIEG rend caduque la désignation des délégués des communes et qu'il convient donc de désigner, à nouveau, un membre titulaire et un membre suppléant. Les membres du Conseil Municipal ont désigné M. Gabriel RIPEAUX en membre titulaire et Jean-Luc THOMAS en membre suppléant.

3/ Point sur l'état d'avancement du projet de construction d'une cantine, d'un réfectoire et d'une salle de classe,

M. le Maire expose que la SICA a pris contact avec la Direction Départementale des Services Vétérinaires (D.S.V) pour les normes à respecter dans la future cantine et lui a transmis son avant-projet. La DSV doit étudier celui-ci et donner son avis.

4/Schéma directeur d'eau potable : définir les options à retenir,

M. le Maire expose que nous devons choisir les options présentées par la société SOGREAH. Les membres du Conseil Municipal ont retenu toutes les options et chargent M. le Maire de faire établir des devis pour l'achat d'un GPS de topographie

PHASES	COUT ESTIME
Phase 1 : Recueil, analyse et synthèse des données existantes	3.336.99 €
Option n°1 : Récolement sur plan informatisé des branchements (GPS)	2 671.97 €
Option n°2 : Modélisation informatique du fonctionnement réseau avec calage modèle	2.315.71 €
Phase II - Besoins futurs et adéquation des infrastructures	486.89 €
Phase III - Ressources potentielles	148.44 €
Phase IV - Finalisation du schéma d'AEP	1 252.86 €
TOTAL avec options (HT)	10 212.87 €
Subvention à 80 %	-8.170,29 €
Coût de revient pour la commune hors achat GPS	2.042,58 €
Coût estimé achat GPS de Topographie	2.095,00 €
Coût total	4.137,58 €

5/ Compte rendu du second constat d'abandon des concessions aux cimetières

M. le Maire, accompagné des Adjointes et du responsable du cimetière, s'est rendu le 18 décembre 2008 aux cimetières de Lignièrès et d'Orgères pour établir le second constat d'abandon des concessions dont la procédure a commencé en juin 2005. Sur les 180 tombes, désignées en état d'abandon en 2005, seules 24 ont été remises en état.

6/ Questions diverses

Ont été abordés les points suivants qui feront l'objet de délibérations ultérieures

- Devenir du terrain acheté au dessus du cimetière,
- Devenir du terrain sous le cimetière
- Devenir de l'ancien dépôt d'ordures près du Champ de la Croix

Fait à Lignièrès-Orgères, le 19 décembre 2008

Le Maire,
Jean-Luc THOMAS